

**AVIS DE CONCOURS AU TITRE DE L'ANNEE 2025**  
**FILIERE CULTURELLE – CATEGORIE B**  
(Arrêté d'ouverture n° 24-339 du 07 août 2024)

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire organise, en partenariat avec les Centres de gestion de la région Centre-Val-de-Loire, le concours d'Assistant Territorial de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques, spécialité « bibliothèque » au titre de l'année 2025.

CONDITIONS D'INSCRIPTION	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	DATES ET LIEUX DES ÉPREUVES
<p><b>Concours externe :</b> Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau 4 ou d'une qualification reconnue comme équivalente correspondant à l'une des spécialités au titre de laquelle concourt le candidat</p> <p><b>Concours interne :</b> Justifier au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours de quatre ans au moins de services publics</p> <p><b>Troisième concours :</b> Justifier de l'exercice au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours de quatre ans au moins d'une ou plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris de bénévole, d'une association.</p> <p>Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément ne seront prises en compte qu'à un seul titre.</p> <p>La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public</p>	<p>4</p> <p>5</p> <p>1</p>	<p><b>Épreuves d'admissibilité :</b> - Le jeudi 15 mai 2025 à TOURS</p> <p><b>Épreuve d'admission :</b> - Les jours, lieux et horaires seront communiqués ultérieurement</p> <p><b>Entretien avec le jury :</b> - Les jours, lieux et horaires seront communiqués ultérieurement</p>

**La période de pré-inscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du mardi 10 septembre 2024 au mercredi 16 octobre 2024 inclus.**

Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet, via le portail national [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr) ou sur le site [www.cdg37.fr](http://www.cdg37.fr) ou à défaut, par courrier adressé au Centre de gestion d'Indre-et-Loire, 25 rue du Rempart, CS 14135, 37041 Tours Cédex 1.

**La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt des dossiers) est fixée au jeudi 24 octobre 2024.**

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmis via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (cachet de la poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre de gestion d'Indre-et-Loire aux jours et heures d'ouverture **au plus tard, le jeudi 24 octobre 2024.**

**Le Président du Centre de gestion  
d'Indre-et-Loire**



**Michel GILLOT**